

Certificats et rapports médicaux percutants : maximiser votre impact auprès des assurances

6,5 crédits SIM
7 crédits ISFM

18 septembre
2025 De 8h15 à 16h30

Hôtel Cailler

Gros-Plan 28, 1637 Val-de-Charmey

390^{CHF}

Inscription:
formation@delegis.ch
021/559.08.05

Photo de Mike González

Objectif de la formation

Cette formation s'adresse aux médecins et à toutes personnes en relation avec une assurance sociale ou privée exigeant des rapports médicaux.

Elle permet de mieux comprendre les attentes des assurances et le processus d'octroi des prestations. Vous apprendrez à maîtriser leurs méthodes d'évaluation afin de structurer vos rapports de manière convaincante et pertinente, augmentant ainsi leur impact dans la prise de décision. Nous aborderons également des aspects juridiques clés liés à l'établissement des certificats médicaux, ainsi que certaines règles essentielles en droit du travail.

À l'issue de cette journée, vous saurez comment optimiser vos rapports médicaux pour défendre au mieux les intérêts de vos patients, tout en facilitant le travail des assurances.

Le coût de la formation (390 CHF) comprend :

- La participation à la journée
- L'accès aux supports
- La collation durant les pauses et le repas du midi



08h15 – 8h45

Café d'accueil

08h45 – 10h15

De l'incapacité de travail au degré d'invalidité.

Calcul du degré d'invalidité et salaire statistique: évaluer la notion économique, seule retenue pour le calcul du degré d'invalidité.

Coordination entre les diverses assurances dans le cadre des incapacités de travail.

10h15 – 10h30

Pause

10h30 – 12h00

Indicateurs standards d'un rapport AI: le pont entre le médecin traitant et le médecin conseil.

12h00 – 13h15

Pause de midi, repas en commun

13h15 – 14h45

Analyses et réflexions commune autour d'un rapport médical: Comment rédiger vos réponses de manière convaincante et répondre aux attentes de l'assureur.

Facturation de vos rapports.

14h45 – 15h00

Pause

15h00 – 16h30

Apports juridiques pragmatiques sur le droit du travail en lien avec les certificats médicaux:

- Certificat rétroactif lors d'un licenciement;
- Vacances autorisées par certificat médical;
- Validité d'un certificat médical lorsque l'APG reconnaît une capacité de travail suite à une expertise;
- Rappel des différents délais de protection.

Intervenants



Grégory Yersin

Spécialiste FMH et expert médical SIM

Le Dr méd. Grégory Yersin est spécialiste FMH en psychiatrie-psychothérapie et expert médical certifié SIM. Il partage son activité entre son cabinet au sein duquel il réalise notamment des expertises asséculogiques (assurance invalidité) et le Service d'Expertise Psychiatrique de l'Hôpital du Valais où il assure la fonction de médecin adjoint. Il a également collaboré durant plus de 4 ans au traitement des signalements ainsi qu'à la gestion des cas complexes à l'Office du médecin cantonal vaudois et exerce toujours la fonction de médecin délégué auprès des Justices de paix du Canton.



Thierry Rossier

Spécialiste en assurances sociales et ancien référent prestations AI

Fort de plus de 20 ans d'expériences en assurances sociales, il défend avec conviction les droits des assurés et accompagne les médecins sur les questions asséculogiques, afin de produire des rapports convaincants et reconnus dans le processus de décision.

Avant d'exercer cette activité il a, entre autre, été gestionnaire puis référent prestations et chargé de formation au sein d'un Office AI.



Céline Jarry-Lacombe

Avocate et médiatrice

Avocate au barreau depuis plus de 13 ans, elle représente tant employés qu'employeurs dans des conflits en droit du travail. Passionnée et à l'écoute de ses clients, elle s'est spécialisée en devenant médiatrice en 2023, ce qui lui permet de proposer d'autres méthodes alternatives de résolution des conflits que le règlement par la voie judiciaire. Souhaitant transmettre ses connaissances, elle enseigne depuis une dizaine d'années dans différentes formations professionnelles, en particulier en droit du travail, dans le cadre du Certificat gestionnaire RH et du Brevet fédéral en conduite d'équipe.